



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 2 mai 2023, 19h

LIEU : Salon du personnel

Présences - absences

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Corinne Germain	Représentante des parents
Monsieur Mathieu Légaré	Représentant des parents
Madame Marusa Gauthier	Représentante des parents
Madame Stéphanie Paquet	Représentante du comité de parents
Madame Caroline Doire	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Nathalie Turpin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Lisa-Marie Mathieu	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Madame Michelle Deschênes	Représentante des parents – Substitut
Madame Caroline Marois	Représentante des parents - Substitut

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19 h. Madame Marusa Gauthier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents.	
#CE 22-23-28	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Madame Marusa Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par madame Stéphanie Paquet et appuyé par monsieur Mathieu Légaré d'adopter l'ordre du jour tel quel.</p>	
#CE 22-23-29	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 21 mars 2023	<p>Madame Marusa Gauthier mentionne que tout est conforme pour le procès-verbal, elle demande aux membres si quelqu'un a décelé des coquilles.</p> <p>Il est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Lisa-Marie Mathieu d'adopter le procès-verbal du 21 mars 2023.</p>	
	4.	Questions du public	Aucune question du public	
	5.	Consultation politique de remboursement	<p>Tous les membres ont consulté le document de Politique de remboursement de dépenses encourues dans le cadre d'une fonction. Nous survolons le document et madame Johanna Paré remplit le document de consultation.</p> <p>Nous inscrivons à « note liminaire » qu'il faudrait, à certains endroits, soit la 1^{re} page ainsi que la 4^e page modifier CSSPS pour CSS. Les membres se demandent également pourquoi au point 6.1.2 il n'y a pas de montant. Nous l'inscrivons également au point 6.1 du document.</p> <p>Tous les membres sont en accord avec les points.</p>	
#CE 22-23-30	6.	Sorties éducatives (ajouts)	Madame Émilie Taillon mentionne qu'il y a eu quelques demandes de sorties éducatives. Elle nous remet des documents en lien avec les demandes.	

			<p>Madame Doris Caron nous soumet trois demandes pour la Casa, le mercredi 24 mai en pm au Mont Irma-Levasseur, le 1^{er} juin une journée à Cité Joie et dans la dernière semaine de juin un dîner chez elle.</p> <p>Le deuxième projet se déroulera à l'école. Madame Sarah Moreau, 1^{re} année, de l'école du Boisé et madame Laurence Picard de l'école Saint-Michel ont fait un projet de correspondance entre les élèves et se rencontreront par la suite. Le tout se déroulera à l'école du Boisé, le 30 mai 2023.</p> <p>Madame Émilie Taillon ajoute une autre demande pour les élèves en concentration. Le 1^{er} juin prochain, en après-midi, aura lieu la 1^{re} édition du Trail scolaire Montagnac en collaboration avec la Clinique du coureur. Madame Émilie Taillon mentionne qu'il y a 20 places disponibles. L'école assume les coûts du transport et les élèves intéressés devront déboursier 5,00 \$.</p> <p>Les ajouts de sorties éducatives sont approuvés par Johanna Paré</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 22-23-31	7.	Services éducatifs complémentaires	<p>Madame Émilie Taillon nous rapporte que pour l'année 2023-2024, nous garderons deux orthopédagogues à temps plein. De plus, la direction maintient les trois postes de psychoéducation, incluant le 10 % pour les maternelles 4 ans.</p> <p>Le service d'orthophonie de 10 % par classe est aussi conservé et le 10 % d'ergothérapie est enlevé.</p> <p>Les services éducatifs complémentaires sont approuvés par monsieur Philippe Tremblay.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 22-23-32	8.	Règles régie interne du service de garde	<p>Madame Nathalie Turpin mentionne qu'il n'y a rien de majeur à rapporter au document sauf quelques petites modifications. À la page 5, le tableau sera supprimé. Elle explique également qu'au point 8.3, le montant ne peut être augmenté.</p>	

		Les règles de régie interne du service de garde sont approuvées par madame Lisa-Marie Mathieu	Adopté à l'unanimité
9.	Organisation scolaire 2023-2024	<p>Madame Émilie Taillon donne les informations provisoires pour l'organisation scolaire 2023-2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maternelle 4 ans = 3x, cependant ceci a été comptabilisé en n'ayant pas toutes les inscriptions. • 5 ans = 4 classes • 1^{re} année = 4 classes • 2^e année = 3 classes • 2/3^e année = 1 classe • 3^e année = 2 classes • 3/4^e année = 1 classe • 4^e année = 2 classes • 5^e année = 2 classes • 6^e année = 2 classes • Concentration = 3 classes 	
11.	Information de la direction	Madame Émilie Taillon nous parle du projet éducatif. Elle explique qu'il y a deux enjeux de réussite et un enjeu qualitatif. De plus, elle nous mentionne que la consultation pour le sondage auprès des élèves est en cours.	
12.	Information de la présidente	Madame Marusa Gauthier demande aux membres s'ils sont allés regarder le site Internet « Aidezmonenfant.com ». Nous prenons alors un moment pour discuter de la plateforme et chaque membre donne son opinion à savoir si cela sera intéressant de s'abonner.	

			<p>Quelques membres mentionnent que si nous allons de l'avant, nous devons compter sur la collaboration du personnel scolaire afin de promouvoir le site (exemple : Info-parents, enseignant(e)s, plan de semaine, etc..)</p> <p>Les membres veulent donc aller de l'avant pour l'abonnement à la plateforme pour l'année 2023-2024.</p>	
	13.	Information de la représentante du comité de parents	Aucun point de la représentante du comité de parents	
	14.	Information de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard nous parle d'une conférence qui aura lieu le 23 mai prochain sur la saine utilisation des écrans. La MDJ accueillera Mme Laurie Duchesne, intervenante au Centre Cyber Aide. Vous pouvez accéder directement à l'achat de billets via leur page Facebook.	
	15.	Information de la représentante du service de garde	Madame Nathalie Turpin nous informe que tout a été relativement dit lors des règles de régie interne. Il y a aucune information supplémentaire.	
	16.	Information des autres membres	Madame Michelle Deschênes nous informe qu'elle a entrepris d'autres démarches pour la circulation près de Boisé 1. Elle nous mentionne qu'ils évaluent plusieurs possibilités soit celle de modifier l'arrêt obligatoire de Curé-Chabot. Elle nous fera un suivi dès qu'elle aura un retour de la Ville.	
	17.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 6 juin 2023.	
#CE 22-23-33	18.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h40.	